

Annexe 1a

INFORMATIONS GENERALES SUR LA VACCINATION ANTI-GRIPPALE

POINTS CLES

- Le bilan des épidémies de grippe reste important en Polynésie française.
- La couverture vaccinale des personnes vulnérables et des professionnels à leur contact reste insuffisante.
- La vaccination contre les virus grippaux saisonniers est recommandée aux personnes fragiles et à risque de complications, notamment les personnes âgées, à celles atteintes de certaines maladies chroniques, aux personnes en situation d'obésité, aux femmes enceintes, et à certains professionnels, dont les professionnels de santé.
- Cette vaccination peut être réalisée en même temps que celle contre le Covid-19.
- La prévention de la grippe repose sur la vaccination mais également sur le respect les mesures barrières, en population générale comme en milieu de soin : hygiène des mains, port d'un masque, isolement des personnes malades.
- Toute question en lien avec la vaccination contre la grippe et/ou l'utilisation de Vaxi Fenua peut être adressée à : bppi.dsp@administration.gov.pf Tél : 40.46.61.00

CONTEXTE

Pendant la saison 2024-2025, 182 personnes ont été hospitalisées en Polynésie française, principalement en lien avec une infection par une souche A et 12 sont décédées. Plus de 70% des décès liés à la grippe sont survenus chez des personnes de 60 ans et plus. Par ailleurs, 100% des personnes décédées présentaient des comorbidités sévères, principalement cardiaques et respiratoires.

Au cours de cette campagne, 25 000 doses ont été distribuées, sur une population éligible estimée entre 60 000 et 80 000 personnes. L'objectif fixé par l'Organisation Mondiale de la Santé est d'atteindre une couverture vaccinale d'au moins 75% pour tous les groupes cibles pour lesquels cette vaccination est recommandée.

LA VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Le vaccin contre la grippe saisonnière pour la saison épidémique 2025-2026 repose sur l'administration d'une dose unique de VAXIGRIP® trivalent, sauf pour les enfants entre 6 mois et 8 ans révolus (annexe 3).

Le vaccin est composé de virus de la grippe inactivés et fragmentés des souches suivantes, cultivées sur des œufs embryonnés de poules :

- A/Victoria/4897/2022 (H1N1) pdm09;
- A/Croatia/10136RV/2023 (H3N2); et
- B/Austria/1359417/2021 (lignée B/Victoria)

Il peut contenir des traces d'œuf, comme l'ovalbumine, des traces de néomycine, de formaldéhyde et d'octoxinol-9, utilisés lors du procédé de fabrication.



Il est contre-indiqué en cas d'hypersensibilité aux substances actives, à l'un des excipients ou à tout constituant pouvant être présent à l'état de traces. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.vidal.fr.

ORGANISATION DE LA VACCINATION DES POPULATIONS CIBLES

Les modalités d'accès à la vaccination contre la grippe pour les populations cibles mentionnées sont résumées dans l'annexe 4.

APPROVISIONNEMENT EN VACCINS ET RETOUR DES DOSES NON UTILISEES

Les doses de vaccin contre la grippe saisonnière sont mises à disposition par la Pharmacie d'approvisionnement (Pharmappro) de la Direction de la santé selon le circuit décrit dans l'annexe 5.

A la fin de la campagne, soit le 30/04/2026, l'ensemble des doses non utilisées par les structures de soins privées et publiques ainsi que les praticiens libéraux sont à restituer, le plus rapidement possible, à la Pharmacie d'approvisionnement.